



### Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 74<sup>e</sup> séance

#### **Hommes et femmes djihadistes en France**

24 mars 2025

La 74<sup>e</sup> séance de ce séminaire de méthode porte sur un sujet sensible, celui de l'engagement djihadiste, pris sous un angle particulier : l'impact du genre à partir de données assez exceptionnelles, croisant entretiens et dossiers administratifs, qui posent plein de problèmes de méthode.

Pour traiter du sujet, nous avons trois intervenants.

**Xavier Crettiez** est professeur de science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et à l'UVSQ et chercheur au CESDIP. Il travaille sur la violence et les formes de radicalisation de l'engagement politique. Parmi ses livres récents : *Violences politiques. Théorie, formes, dynamique* avec Nathalie Duclos (Paris, Armand Colin, 2021), *Violence politique en France* avec Isabelle Sommier et François Audigier (Paris, Presses de Sciences Po, 2021) et *Soldats de Dieu, paroles de djihadistes incarcérés* avec Bilel Ainine (La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2017).

**Romain Sèze** est associé au CESDIP, il a travaillé à l'INHESJ, il est spécialisé en sociologie politique et religieuse du fait musulman (avec une thèse "Être imam en France", éd. Du Cerf, 2013). Il a récemment publié *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire* (Paris, Seuil, 2019), « Sociologie du djihadisme français. Analyse prosopographique des terroristes incarcérés » avec Xavier Crettiez (*Revue française de science politique*, 72/3, 2022) et *Se sacrifier pour la cause. Trajectoires des femmes djihadistes* (Paris, Presses du CNRS, 2024).

Ils seront discutés par **Coline Cardi**, qui n'est pas une spécialiste du djihad mais de la violence et de la déviance chez les femmes, donc des effets du genre sur les différentes formes d'engagement et de radicalité. Elle a notamment publié avec Geneviève Pruvost, *Penser la violence des femmes* (Paris, La Découverte, 2017).

### **Interventions de Xavier Crettiez et Romain Sèze**

Nous allons vous parler des trajectoires d'hommes et de femmes djihadistes en France, à la fois en vous apportant un certain nombre de données, en vous expliquant d'où viennent ces données, et bien sûr, en tout cas, dès l'introduction, en précisant la méthodologie et les difficultés inhérentes à l'utilisation de ces données.

On travaille, peut-être faut-il le préciser, sur deux types de « djihadistes », et, on a travaillé uniquement sur des djihadistes en France. Quand on parle de djihadistes, on parle à la fois de gens qui ont été condamnés ou qui sont prévenus et incarcérés pour une infraction qualifiée de terroriste (souvent l'« association de malfaiteurs terroristes » ou AMT). Mais on peut aussi parler de gens qui sont condamnés ou prévenus pour des infractions de droit commun identifiées comme « radicalisées » par les institutions et qui font l'objet d'un suivi spécifique à ce titre.

Nous avons travaillé sur 353 hommes incarcérés pour terrorisme islamiste (ou « TIS » dans le vocable de l'administration pénitentiaire), c'est-à-dire des gens, des hommes condamnés ou prévenus en contentieux terroristes. C'est important, la dimension « prévenus », j'expliquerai pourquoi, parce que ça pose des problèmes méthodologiques de s'adresser à des prévenus et pas à des condamnés. Également, 60 femmes TIS qui, elles, étaient toutes condamnées, et 345 hommes écroués pour

des faits de droit commun mais identifiés comme radicalisés (« RAD » dans le vocabulaire de l'administration pénitentiaire). Sur ces 345 RAD, nous n'en avons conservé que 172, dans la mesure où l'institution pénitentiaire considère, à l'issue d'une évaluation rigoureuse, qu'ils s'identifient activement à la cause djihadiste.

Une fois qu'ils sont étudiés, évalués par les gens de l'administration pénitentiaire, on estime qu'un certain nombre d'entre eux ne seraient pas véritablement radicalisés. Pour ceux-ci, l'hypothèse de radicalisation a été levée, on les met de côté. Donc, en tout, nous avons travaillé sur 586 personnes.

Je précise que j'interviens à titre personnel, je ne représente aucune administration, comme Romain Sèze, chercheur associé au CESDIP, et que mes propos n'engagent que moi.

Nous vous restituons ici un aperçu des principaux résultats de trois enquêtes distinctes.

## **1/ Méthodologie**

On essaye un petit peu d'en faire la synthèse, de réunir un matériau considérable et qui repose déjà sur plusieurs types de sources, principalement sur l'exploitation de 600, ce qu'on a appelé dans le document des synthèses ou rapports d'évaluation produits dans des structures dédiées à l'évaluation de la radicalisation, les quartiers d'évaluation de la radicalisation ou QER. Lorsqu'une personne est incarcérée pour ce terrorisme ou identifiée comme radicalisée par l'administration, elle fait l'objet d'une évaluation, d'une évaluation réalisée, on pourrait y revenir si vous le souhaitez, mais par un ensemble de professionnels, pendant un temps et au sein d'un espace *ad hoc*, qui rédigent un rapport et analysent de quoi relève ladite « radicalisation » de cette personne, les ressorts de son cheminement vers le djihadisme. L'objectif est d'adapter la prise en charge de cette personne à ce que les professionnels auront identifié au cours de l'évaluation.

Ce sont des rapports assez volumineux, 25 pages, assez denses et intéressants à analyser.

On a également mobilisé 300 rapports rédigés par ce que l'administration pénitentiaire appelle des médiateurs du fait religieux, c'est-à-dire des universitaires arabophones pourvu d'un M2 ou d'un doctorat spécialisé sur le djihadisme, la théologie ou le droit musulman et dont l'évaluation va s'intéresser à la dimension plus proprement idéologique de la personne détenue, ce qui est essentiel pour ensuite adapter sa prise en charge.

On a pu également mener une campagne d'entretiens avec des personnes incarcérées pour faits de terrorisme, 18 hommes, 25 femmes, avec d'autres incarcérées pour des faits de droit commun, mais qui sont suivies au titre de la radicalisation. C'est-à-dire les professionnels se disent, lui, il a un relationnel, il tient un discours qui nous tend à laisser penser qu'il est radicalisé, et puis nous nous sommes entretenus aussi avec de nombreux professionnels, une centaine si on réunit nos travaux respectifs, mais sachant que je suis moi-même non pas un universitaire, mais plutôt un professionnel, disposant d'une connaissance *in concreto* de ces dispositifs et politiques.

Je vous présente la fiche QER très rapidement. Sa structure est intéressante : informations personnelles, situation pénale, faits reprochés, antécédents judiciaires, une longue partie sur la biographie, qui mentionne notamment l'histoire familiale, la situation affective, la scolarité, le parcours professionnel, le parcours en détention, une partie porte sur la personnalité, rédigée par des psychologues qui analysent le fonctionnement psychique, etc. (c'est intéressant de voir que cette partie est assez importante dans le rapport et que les psys ont une place tout à fait considérable dans la construction de ces rapports, comme ils vont avoir une place assez considérable au moment du procès), une partie rédigée par les médiateurs du fait religieux sur la dimension proprement idéologique. Le rapport se conclut par des préconisations, des évaluations sur le facteur de risque, mais nous on s'intéresse beaucoup et principalement à la biographie.

De ce millier de rapports analysés et construits selon la même trame, on extrait environ une centaine d'informations et on ne garde que celles qui sont suffisamment renseignées, pour nous sembler pertinentes (on évacue s'il n'y a pas 90% de taux de renseignements). On définit chaque item retenu au moyen d'un dictionnaire de saisie,

parce qu'on travaille à plusieurs, plusieurs stagiaires nous ont aidé, et il faut qu'on harmonise les saisies.

Ce qui est intéressant, c'est que les données que retiennent les administrations lorsqu'elles font ces rapports d'évaluation sont peu ou prou ce qu'on retrouve sous la forme de variables d'engagement dans la littérature académique. Ce qui nous permet de réunir des données assez facilement exploitables, même si leur exploitation pose quand même beaucoup de questions.

Autre fait intéressant, c'est que là on évoque trois enquêtes, mais pour chacune d'entre elles, nous avons employé peu ou prou la même méthode et surtout les mêmes instruments. C'est-à-dire qu'on a utilisé le même dictionnaire de saisie (bien sûr adapté selon les publics et les besoins de l'enquête), on a construit les bases de données de la même façon (bases de données qui ne peuvent pas être fusionnées) et on mène nos entretiens avec les mêmes guides d'entretien. Ce qui fait qu'après, on peut assez facilement comparer nos données et obtenir des analyses quantitatives parlantes.

C'est toujours discutable de faire du quanti, surtout quand on n'est pas quantitativiste nous-mêmes à l'origine, mais c'est bien d'avoir un peu des éléments pour baliser le débat, qui parfois va dans tous les sens sans fondement tangible.

Les entretiens, très rapidement, on souhaitait quand même en parler, pour rendre les choses concrètes, mais c'est une vraie difficulté de pouvoir faire des entretiens avec des personnes détenues. Ces entretiens, on les mène en établissements pénitentiaires, soit en parloir, soit dans le lieu de détention, seuls, tous les deux ou avec des stagiaires (ce qui est intéressant parce que lorsque l'on a quelqu'un qui n'a pas la même expérience, qui n'a pas le même âge, qui n'est pas du même sexe, on ne fait pas attention aux mêmes choses : les stagiaires m'ont amené à considérablement revoir aussi la grille d'entretien). Ces entretiens ont toujours ou presque été enregistrés avec l'accord de toutes les parties, personnes détenues, chefs d'établissement, direction de l'administration pénitentiaire.

Ces entretiens sont biographiques, c'est-à-dire qu'ils parlent d'histoires de vie. Ils sont semi-directifs. On essaye de respecter notre grille sans trop mettre la pression à la

personne pour la laisser développer ce qu'elle veut. Ils durent en moyenne deux heures. Parfois, on a pu les recommencer plusieurs fois auprès d'une même personne. L'idée, c'était de recueillir un peu de la subjectivité des personnes détenues, ce qui nous a permis d'allier traitements quantitatif et qualitatif.

Il existe évidemment des biais dans nos recherches. L'essentiel est d'essayer de les expliciter pour analyser plus rigoureusement les résultats. Ces données reposent déjà sur du déclaratif, qu'on essaie de croiser autant que possible avec des données objectivées. On doit définir des catégories dans les dictionnaires de saisie pour harmoniser le traitement, mais le choix de chaque définition est toujours discutable. Qu'est-ce que la stabilité familiale par exemple, notamment pour une personne issue d'une famille dysfonctionnelle ? Nous avons analysé seulement les trajectoires de personnes évaluées en QER, ce qui excluent celles trop psychologiquement instables ou trop dangereuses pour intégrer ces dispositifs (elles sont très peu nombreuses). Nous avons analysé les trajectoires de personnes ayant été incarcérées, ce qui évacue celles mortes au combats ou restées dans la zone syro-irakienne. Le récit livré en entretien n'est jamais qu'en partie une fiction avec laquelle il faut composer et qui questionne d'autant plus lorsque les personnes sont prévenues, parce que ces fiches sont désormais judiciairisées, qu'elles ont une influence sur le parcours pénal et que les personnes détenues le savent. Il existe donc des biais nombreux, sur lesquels on a travaillé, pour obtenir des résultats qui nous paraissent crédibles et que l'on va vous restituer.

## **2/ Cartographie du djihadisme**

En premier lieu, la cartographie des lieux de domiciliation avant incarcération. Que peut-on en dire ? D'abord, qu'il n'y a pas une correspondance absolue avec des zones de présence migratoire. Le meilleur exemple en est toute la partie Pays de la Loire, Normandie, Bretagne, qui est la région où la population d'origine immigrée est la plus faible. Il y a une prédominance des zones urbaines et des quartiers populaires, mais qui n'est pas toujours proportionnée. Il existe des zones d'implantation du djihadisme plus énigmatiques. Pourquoi Orléans dans le Loiret ? Pourquoi l'Ardèche ? Il n'y a pas d'explication macrosociologique lourde, probablement, mais beaucoup plus probablement des liens infinitaires qui peuvent l'expliquer. Marseille est également une

ville sous-représentée en matière d'implantation djihadiste : peut-être parce qu'il existe une alternative en matière de délinquance/criminalité ; peut-être parce que les tendances islamiques qui y dominent sont moins perméables à l'offre djihadiste ?

Le djihadisme est également un phénomène urbain. Clairement, on a beaucoup parlé dans les médias du djihadisme des campagnes, en particulier en Normandie, après la décapitation en 2016 du père Jacques Hamel près de Rouen. Rares sont les djihadistes qui viennent de communes rurales, 15% viennent de petites villes, la grande majorité vient de zones urbaines.

### **3/ La nationalité**

81% de notre échantillon est de nationalité française. Seulement 1% sont Syriens ou Irakiens. L'idée d'un afflux massif des djihadistes via les flux migratoires ne se vérifie pas. On a un djihadisme domestique, certes, avec un certain nombre de personnes qui ont une double nationalité. 87% des gens ont la nationalité d'un pays européen. Vous avez des Italiens, des Espagnols, des Suisses, des Anglais, etc. On a affaire très clairement à un phénomène domestique, national.

### **4/ Les âges de la vie**

Donc, voici quelques données. On a des personnes qui sont assez jeunes. Chez les hommes, l'âge moyen à l'écrou est de 27,5 ans. Chez les femmes, l'âge moyen lors de la commission des faits est de 23 ans. L'âge moyen des femmes écrouées en France pour les faits de droit commun, c'est 35 ans et l'âge moyen des femmes dans leur ensemble est de 43 ans, les femmes djihadistes ont donc en moyenne 20 ans de plus. Donc, on est vraiment sur une population très jeune.

84 % de ces femmes sont nées dans les années 1980-1990. Cela veut dire qu'elles ont atteint la vingtaine, au moment même où le djihadisme, ou l'offre djihadiste, a fait sa résurgence en France, et que nous avons là la rencontre entre des trajectoires de vie individuelles, l'entrée dans l'âge adulte, et une offre politique, une conjoncture politique.

## **5/ Le contexte familial**

Le contexte familial est aussi très marqué. Très peu d'hommes provenaient de familles instables, un quart, je crois, 25 %. Ce n'est pas énorme. On peut discuter de la façon dont on a défini l'instabilité, mais le chiffre nous semble relativement crédible, ce qui les singularise aussi dans la population carcérale.

En revanche, chez les femmes, c'est très différent. Plus d'une femme sur deux, 61%, proviennent de familles que les institutions qualifieraient de dysfonctionnelles, qui sont marquées essentiellement par trois types de problèmes : les problèmes abandonniques, les violences intrafamiliales et les incestes.

Chez ces femmes, l'intégration dans la nébuleuse djihadiste participe d'un projet d'émancipation d'une famille dysfonctionnelle. Il faut se rendre compte qu'une fille qui à 20 ans, se fait violer régulièrement par son père, ne peut plus mettre les pieds à la maison. Il lui faut trouver une solution alternative.

On voit la dimension de rupture générationnelle qui se dessine : des femmes qui se reconvertissent à l'âge adulte, souvent dans des familles qui sont plutôt dysfonctionnelles, qui sont très souvent des (re)converties.

## **6/ La conversion**

Les conversions, c'est un homme sur quatre, chez les femmes, c'est une sur deux, quasiment. Et si les personnes ne sont pas converties, elles sont reconverties.

Chose très intéressante, c'est que parmi les reconverties, les personnes issues de familles de références musulmanes et qui s'y intéressent tardivement, soudainement, souvent intensément, quand elles sont adolescentes ou jeunes adultes, chez ces personnes, on a essentiellement des deuxièmes générations. Chez les femmes, ~~c'est~~ 84 % de femmes sont issues de la deuxième génération, alors que toutes choses égales par ailleurs, on aurait dû en trouver qui seraient issues des troisième et quatrième générations.

Et je le précise, parce que ça fait écho à un débat qui n'a pas eu lieu, mais qui aurait pu être intéressant entre Olivier Roy et Tobie Nathan, sur la dimension générationnelle



des façons d'entrer en radicalité.

## **7/ La scolarité**

Les hommes ont un niveau scolaire faible, plus marqué encore parmi les RAD que chez les TIS. 50 % des TIS et 85% des RAD ont un niveau inférieur au bac.

Bien sûr, on pourrait dire qu'un faible niveau scolaire permet une plus grande crédulité, une plus grande facilité à se laisser séduire par un certain nombre d'idéologies radicales. Je ne suis pas complètement convaincu par ça. De grands intellectuels ont été dans l'histoire séduits par des idéologies très radicales.

En revanche, ce qui est probablement vrai dans le cas des djihadistes, c'est leur haine de ce qu'ils appellent l'ignorance, leur volonté de rentrer dans le savoir, d'accéder au savoir.

D'ailleurs, on s'est rendu compte avec Romain, d'un point de vue méthodologique, c'est intéressant, nous, on s'attendait à avoir beaucoup de refus à ces propositions d'entretiens. La première génération des djihadistes, surtout les qaïdistes et les premiers partisans de l'EI étaient très contents de nous voir. Il y avait cette dimension de vénération de la science. Parce qu'eux-mêmes parlent de science. Ils ne parlent pas de religion, ils parlent de science, ils parlent d'un savoir. Et donc, je pense qu'il y a un lien entre le fait d'être dépourvu d'un certain capital scolaire, et puis cette absolue vénération de la science et cette volonté de rentrer dans le savoir.

C'est à peu près la même chose pour les femmes. On indiquait que leur entrée en radicalité pouvait s'inscrire dans un projet d'émancipation de familles dysfonctionnelles. Or elles ne disposent pas des ressources scolaires, professionnelles pour prendre leur émancipation. Intégrer le djihadisme, c'est intégrer des réseaux matrimoniaux, des schémas conjugaux néo-patriarcaux qui leur offre une solution alternative en matière d'émancipation puisque le mari pourvoit aux besoins.

## **8/ Les fratries**

Un phénomène intéressant et très marquant est que 28% des individus TIS ont plus de 6 frères ou sœurs. 6% ont plus de 8 frères ou sœurs. Nous avons affaire à des très grandes familles, y compris quand on s'intéresse aux fratries exclusivement masculines, c'est connu, les frères Merah, les frères Kouachi, les frères Clain, il y a des fratries extrêmement connues dans le djihadisme, et vous voyez qu'ils sont quand même très nombreux, 13% ont plus de 4 frères, ça va jusqu'à 9 frères, c'est quand même assez impressionnant.

Cela a probablement des effets en termes d'engagement, on s'engage dans un activisme à haut risque avec des gens en qui on a confiance, sur lesquels on peut s'appuyer. C'est quelque chose qu'on retrouve un peu dans le mouvement kurde, comme le montrent les travaux d'Olivier Grosjean, ou le mouvement kosovar, voir les travaux de Nathalie Duclos.

## **9/ La socialisation religieuse**

Sur les modalités de socialisation religieuse, on note quelque chose d'assez intéressant. En dépit de ce qu'on pourrait croire, la majorité des personnes découvrent et apprennent la religion en famille, cela recouvre des expériences très différentes mais qui demeurent dans le cadre familial. Près d'un quart des personnes fréquentaient un lieu de culte, pas nécessairement de façon assidue mais pas uniquement lors des fêtes. Les institutions traditionnelles de socialisation religieuse sont concurrencées par Internet, par les copains, par les petites amies. Une socialisation religieuse assez classique au regard de ce qu'on lit sur la sociologie du catholicisme.

Les vecteurs de socialisation religieuse et ceux de socialisation au djihad sont inverses et ne communiquent pas. La socialisation au djihad s'effectue principalement par les pairs et Internet (réseaux sociaux), une socialisation très en rupture avec les instances de socialisation religieuse traditionnelles.

## **10/ La socialisation politique et la victimisation**

Un quart des hommes et puis un gros quart des femmes déclarent avoir fait l'expérience de la discrimination. Parmi les hommes, le sentiment de discrimination augmente avec la pratique religieuse (plus elle est assidue, plus le sentiment de discrimination est marqué). Chez les femmes, les expériences de discrimination sont très majoritairement liées au port du *jilbab* ou du voile intégral. Ce constat peut recevoir deux explications : le sentiment de discrimination est lié à une pratique et donc à une visibilité de l'islam susceptibles d'engendrer des réactions islamophobes, spécialement en périodes d'attentats. En même temps, cette visibilité religieuse correspond à une appétence pour le fondamentalisme, ici le salafisme, qui peut disposer à interioriser ce sentiment de minorité opprimée dans un environnement mécréant.

## **11/ Les antécédents judiciaires**

Le terrain des antécédents judiciaires marque une différence forte entre hommes et femmes : 3% des femmes seulement étaient pourvues d'antécédents judiciaires contre 39% des hommes.

Cela nuance déjà un certain nombre de thèses qui présupposent une continuité entre carrière délinquante ou criminelle et carrière militante. Ce n'est le cas pour aucun des hommes et ce n'est quasiment jamais le cas chez les femmes.

Cette différence entre hommes et femmes s'explique aussi. Elle est cohérente avec le cadrage des organisations djihadistes qui s'intéressent aux hommes en ce sens qu'elles cherchent des personnes pour aller au front et qu'elles vont s'accommoder facilement de têtes brûlées, alors que pour les femmes, elles sont à la recherche de mères et d'épouses vertueuses. Clairement, elles ne vont pas du tout insister sur les mêmes ressorts.

## **12/ Les faits reprochés**

Les hommes sont majoritairement impliqués pour des faits de soutien à des attentats

ou des projets d'attentats, tandis que les femmes sont majoritairement impliquées dans des départs en Syrie ou des tentatives d'attentats.

Quand on interroge les femmes sur leur rôle au titre du djihad en entretien, celui-ci ne se rapporte pas à des infractions. Non pas qu'elles soient niées (certaines ont des discours très revendicatifs) mais ce qui compte à leurs yeux, ce sont leurs qualités d'épouses et de mères. Elles résument leur rôle à ces qualités dont il faut garder à l'esprit qu'elles sont elles-mêmes incorporées à l'imaginaire djihadiste, *i.e.* que c'est au sein de cet imaginaire que ces qualités font sens :

- S'occuper de son mari certes, mais à l'image de la *sunna* (*la loi, la tradition, le modèle à suivre pour la plupart des musulmans*) et pour le rendre meilleur au combat ;
- Faire des enfants soit, mais pour peupler une société nouvelle ;
- Les élever bien sûr, mais pour en faire la prochaine génération de djihadistes, etc.

D'ailleurs, les prénoms attribués aux enfants sont un excellent révélateur du caractère militant de l'éducation : on retrouve parfois les prénoms de terroristes notoires ou plus souvent de personnages iconiques de l'imaginaire djihadiste (p. ex. Nusayba). Si le choix du prénom est aussi crucial, c'est parce qu'il intègre à la lignée des moudjahidines, qu'il participe de la perpétuation de cette lignée.

C'est pour cette raison que quand on les interroge sur leur rôle, ces femmes parlent peu des infractions. Ce n'est pas là que siège le cœur de leur mission : les hommes combattent, les femmes, elles, permettent au combat de se perpétuer.

### **13/ Les cadres cognitifs**

Les connaissances religieuses des TIS et des RAD sont faibles. Elles sont estimées faibles ou très faibles pour les hommes (54%), fortes pour un peu moins de 20% des individus. Les chiffres sont les mêmes pour les femmes. Même chose en ce qui concerne la culture géopolitique. La culture est faible, ce qui remet peut-être un peu en question les approches culturalistes qui font un lien direct entre le savoir religieux et l'engagement violent.

En revanche, la détention est souvent un moment de développement du savoir religieux. Ainsi, 20% des hommes ne lisent absolument pas, mais 47% lisent

uniquement des références religieuses, 13% uniquement le Coran, et 19% à la fois du religieux et des essais. Ils lisent très peu de romans.

Bref, la détention est un moment d'acquisition de savoir. Acquérir un savoir religieux de façon à être capable de sortir de la violence peut être une bonne chose mais cela peut aussi participer du maintien de l'engagement.

#### **14/ Les fragilités psychologiques**

Très brièvement, elles ne nous semblent pas chez les hommes plus prévalentes que dans la majorité de la population française. Ces vulnérabilités sont notées par les psychologues. Elles sont peut-être plus marquées chez les femmes, ce qui peut faire écho à des situations familiales.

Ce qui est intéressant et qui va nous permettre de finir sur l'actualité, c'est que l'on remarque que plus le temps passe, plus les personnes ont des vulnérabilités psychologiques marquées. Ce qui faisait écho à une hypothèse d'Olivier Roy en 2016, qui disait qu'à partir du moment où l'organisation va se casser la figure d'un point de vue militaire et qu'elle sera moins en capacité d'organiser et de projeter, les inspirés et les personnes qui sont fragilisées d'un point de vue psychologique seront plus nombreux à la rejoindre. C'est exactement ce qu'on observe depuis le début des années 2020, si on suit les déclarations du procureur national antiterroriste et des deux derniers directeurs généraux de la sécurité intérieure. Le taux de rajeunissement de la menace s'accompagne aussi d'un taux de fragilité diverse et notamment psychologique qui explose.

Par ailleurs, il y a un fort niveau d'addiction, ce qui peut là aussi être un peu paradoxal pour des islamistes qui se veulent très pieux. 28% d'entre eux consommaient des stupéfiants, de l'alcool ou visionnaient des films pornographiques, là aussi, c'est un peu contre-intuitif par rapport à l'image qu'on peut avoir du pieux djihadiste. Le médecin psychiatre, Guillaume Monod, avec qui on a un peu travaillé, expliquait que finalement on a affaire à des gens qui passent d'une addiction à une autre, c'est-à-dire qui embrassent Dieu pour quitter la drogue. *From drug to God*, quoi.

## Intervention de Coline Cardi

D'abord, un grand merci également de m'avoir invitée à venir discuter de ce travail sur le djihadisme.

Je ne suis, effectivement, absolument pas spécialiste, autant dire que je n'y connais à peu près rien, en dehors de ce que m'en disent les médias, et que je suis davantage sociologue du genre, ce qui explique sans doute en partie un regard aussi critique sur les sources et sur les discours institutionnels. Et aussi spécialiste de la violence exercée par les femmes, puisque tu as mentionné ce travail qu'on a réalisé avec Geneviève Prévost et que j'ai beaucoup enquêté en prison de femmes et sur le traitement judiciaire des femmes.

Donc, c'est à ce titre qu'en tant que sociologue, et sans doute aussi que cette appartenance disciplinaire, sans chercher à bousculer des frontières trop fortes entre sciences politiques et sociologie, que cette appartenance disciplinaire va jouer dans la discussion que je vais proposer, en essayant donc d'interroger, comme c'était la demande, les coulisses, si je reprends le terme de Goffman, ou l'arrière-cuisine de ce qui mène à produire ces statistiques, dans une perspective qui est très méthodologique.

C'est vraiment sur ce plan-là que je vais essayer de me baser avec ce questionnement sous-jacent, qui est comment arrive-t-on à appréhender et à comparer les parcours d'hommes et de femmes condamnés pour terrorisme islamiste, même si là aussi il faudrait mettre toutes les nuances dans la manière dont je nomme les choses.

Et au fond, qu'est-ce que ça fait aux débats, aux analyses et aux méthodes qui permettent d'appréhender les parcours des personnes condamnées pour ces faits-là et leur traitement ?

Le premier élément, et vous l'avez mentionné tous les deux, c'est cette question des biais, vous avez appelé ça biais ou limite méthodologique, et donc ce sont des choses que vous soulevez souvent dans vos travaux et que je trouve intéressantes, je pense notamment à cet article qui est paru dans la *Revue française de sciences politiques*,

autour de ce qu'est produire une prosographie.

Avec cette idée que je trouve intéressante qu'il ne faut pas seulement regarder du côté des effets religieux, des effets de l'idéologie religieuse sur les parcours pour comprendre les processus d'engagement djihadiste, mais qu'il faut regarder du côté de l'intériorisation, de la construction psychologique, des conditions sociales d'existence, et vous reprenez même l'école de Francfort, pour essayer de dire qu'effectivement, il faut essayer de regarder comment se construisent ces phénomènes d'adhésion, de radicalisation au djihad.

C'est une manière de redonner aussi un statut de sujet à des populations qui sont considérées bien souvent comme sous l'emprise d'un discours religieux.

Vous dites que les travaux qui ont été menés dans ce cadre-là aboutissent à des résultats très différents en fonction des sources, c'est-à-dire en fonction de ce sur quoi on s'appuie, les résultats diffèrent de manière parfois très forte. Vous avez un matériau vraiment très riche, je ne vais pas revenir sur l'ensemble de ce que vous avez fait, mais en tout cas, effectivement, ce matériau-là devrait permettre de saisir les choses un peu différemment.

De mon point de vue, il me semble que, et vous avez mis en évidence là un certain nombre de biais, il me semble qu'il en est d'autres, et j'ai envie de vous questionner là-dessus.

Vous travaillez sur des dossiers, des dossiers institutionnels, sans faire la sociologie des scripteurs, c'est-à-dire de ceux qui écrivent, de ceux et celles qui écrivent, alors même que, au fond, vous les avez rencontrés.

Je suis assez étonnée de voir que cette question-là est peu abordée, et je trouve que ça mériterait de faire un beau travail, en même temps que ça questionne la place des sciences sociales dans le dispositif d'évaluation.

Ces gens-là, qui sont soit en thèse, soit en Master 2, et qui font de la médiation, qui sont-ils, qui sont-elles ? Quelles sont leurs catégories de pensée ? Ces psychologues, comment ils ont été formés ? Comment vont-ils utiliser des grilles de lecture qui elles-mêmes sont particulièrement genrées ? Comment cette sur-importance du discours

psy correspond aussi, en dehors de la question du djihad, à une montée en puissance très forte dans les institutions judiciaires de ces discours-là, qui vont individualiser les parcours ? Est-ce que les hommes et les femmes, sur le plan psy, sont tout à fait traités de la même manière ?

Vous dites qu'un quart seulement des hommes viennent de familles « instables ». Cela va effectivement à l'encontre de tout un tas de discours autour des risques liés à la monoparentalité, par exemple.

En revanche, les femmes viennent davantage de familles instables. Je me suis demandé, comment on décrivait les familles des hommes et celles des femmes ? Est-ce qu'on les décrit différemment ?

Ce que j'ai beaucoup montré dans mes travaux, et ce que d'autres montrent depuis, c'est que quand il s'agit des femmes, on va s'intéresser à la sphère familiale. La sphère familiale des hommes est beaucoup moins creusée. Donc, ces résultats-là, ils sont à questionner aussi.

Cela engage aussi toute une discussion sur la façon dont vous allez encoder des situations qui sont déjà catégorisées par des institutions. Et cela est complexe.

Le deuxième élément que j'aimerais questionner, c'est cette question du genre. De nombreux travaux ont été récemment produits sur cette question-là, à la fois sur les engagements militants des femmes, sur leur rapport à la violence, sur la manière dont les institutions les considèrent.

Le genre qu'on va entendre ici comme un rapport social, qui va catégoriser et hiérarchiser le masculin et le féminin. Un rapport social qui s'articule avec d'autres rapports sociaux.

Je me suis posé des questions.

La première, c'est celle de la comparaison. Est-ce qu'on peut, avec le matériau qui est le vôtre, mettre sur le même plan pour les comparer, les trajectoires des hommes et des femmes ? Le premier élément qui saute aux yeux, c'est que les femmes sont quand même sous-représentées. De manière générale, elles représentent 3,4 % de la population carcérale.



Je me souviens de Franceline Marie-Portas qui faisait un important travail statistique sur les femmes détenues et qui disait qu'il était impossible de comparer hommes et femmes en raison de la différence des effectifs.

Les femmes sont tellement peu nombreuses qu'il suffit qu'il y en ait dix de plus d'une année sur l'autre et les statistiques ne sont plus les mêmes.

Il y a un enjeu très fort à essayer de comparer. Est-ce possible d'un point de vue purement quantitatif ?

C'est encore une question à laquelle je n'ai pas de réponse, mais je trouve que c'est compliqué parce que les institutions, en produisant de la différence de sexe, produisent des catégories opposées et non symétriques. Cette question de la comparaison est vraiment délicate. J'aimerais bien vous entendre là-dessus.

J'aimerais bien aussi vous entendre sur le rapport à la parole de ces hommes et de ces femmes. Vous dites avec justesse, et quand on enquête en prison, on est sans cesse confronté à cela, qu'il s'agit d'une parole contrainte.

C'est même parfois des professionnels de la parole, au sens où Muriel Darmon utilise le terme pour décrire les anorexiques qu'elle rencontre dans le cadre de sa recherche sur les carrières anorexiques. Et effectivement, quand on est sociologue ou politiste, j'imagine que la question se pose sans cesse.

Moi, je n'ai pas arrêté de me dire qu'en fait, alors certes, il y a des relations de confiance qui se nouent avec certains détenus qu'on rencontre une, deux, trois, six fois, sept fois parfois.

Comment travaillez-vous les différences que vous arrivez à saisir entre ce qui est écrit, les moments où ces gens-là sont racontés, évalués, avec toute la violence que ça peut aussi avoir en termes de récits sur l'autre et de fabrication d'un cas, au sens de fabrication d'un faux en quelque sorte, et en quoi les entretiens que vous avez réalisés permettent de nuancer des éléments, de dire autrement leurs histoires.

Effectivement, beaucoup des gens incarcérés ont envie de parler parce qu'ils s'ennuient, et on participe au fond d'une activité occupationnelle dans un emploi du temps réglé et assez morne.

Enfin, qu'est-ce que l'entrée par les femmes apporte à l'analyse du militantisme djihadiste ? Comment cette entrée alimente d'une autre façon les débats sur le djihadisme ? Ces femmes y voient dans l'usage de la violence une forme d'émancipation. Cela mériterait d'être interrogé mais c'est un élément important.

Comment cela nourrit-il la lecture et la reconstruction de ces trajectoires des femmes dans une dimension relationnelle de genre ? Comment cela oblige-t-il aussi à regarder autrement les trajectoires des hommes, par exemple ?

Cette question du genre se pose dès qu'on travaille sur les femmes, mais en fait, elle est présente tout de suite aussi quand on travaille sur les hommes, j'imagine. Le travail que vous avez fait vous a-t-il obligé à regarder autrement les travaux que vous aviez faits jusque-là, ou les travaux qui existent sur l'engagement dans le djihadisme ?

### **Réponses de Romain Sèze et Xavier Crettiez**

Déjà, je précise mon statut. Je suis universitaire, mais pas chercheur. Ce n'est pas mon métier. Je réponds à des commandes dont les résultats doivent présenter une utilité publique.

Toutes ces questions sur la méthodologie sont, j'en conviens, absolument essentielles pour interpréter les résultats, mais je n'ai pas le loisir de les développer comme il conviendrait. La commande était la suivante : on a mis en place une politique de lutte contre la radicalisation pour les hommes (une politique qui mérite d'être évaluée, qui doit aussi évoluer aussi et qui continue à évoluer), mais que la détention accueillait un nombre croissant de femmes TIS (les femmes représentent 3,6% de la population carcérale, mais 25% des TIS), qu'il était nécessaire d'étendre la stratégie de lutte contre la radicalisation à ce public, mais aussi de l'adapter, et cela supposait d'un peu mieux saisir les ressorts d'engagements de cette population. C'est l'objet de la démarche.

Je précise ça, parce que si la méthode c'est essentiel, je ne peux pas y consacrer tout ce temps, lire toutes ces références requises, réaliser une étude en soi sur les

professionnels qui suivent ces publics, etc. En revanche, si d'autres effectuaient ce travail, je m'en alimenterais volontiers.

De même, il y aurait tout un travail à approfondir sur le statut de la parole recueillie. Les terroristes incarcérés sont des « professionnels » de la parole, on peine à sortir de discours formatés, qu'on peut essayer de les titiller un peu, parce qu'on dispose aussi, par le biais de la pratique professionnelle, notamment d'éléments objectifs, mais ce n'est pas l'objet de la démarche.

Il ne faut pas non plus se tromper de rôle quand on se présente, on le fait honnêtement, en expliquant ce qu'on fait, comment on s'appelle, etc. Donc on ne peut pas faire n'importe quoi. Je me présente honnêtement, et ça dépend donc de mon statut, qui a beaucoup changé ces dix dernières années.

Pour l'étude sur les femmes, je me suis présenté comme « Romain Sèze, de parcours d'universitaire, aujourd'hui je travaille pour l'administration pénitentiaire, je suis agent de l'administration pénitentiaire, on m'a chargé de faire ce travail, j'essaie de mieux comprendre vos trajectoires de vie, j'ai toute une grille d'entretien. Alors que pour les hommes, on réalisait une étude en tant que chercheurs, et on se présentait comme tels.

En revanche, une vraie question qui va me faire réfléchir est la suivante : est-ce que ce travail sur les femmes va m'amener à réviser le travail sur les hommes ? Je ne sais pas, mais c'est effectivement une façon dont il faut repenser les choses. Si je refaisais un travail sur les hommes, je pense que c'est vraiment la question sur laquelle il faudrait vraiment se pencher. C'est-à-dire aborder les hommes de la même façon que j'ai abordé les femmes. Chez les femmes, je suis parti du principe qu'il y avait des identités de genre, des assignations normatives très fortes, etc. Et je n'ai pas eu cette prise de conscience quand j'ai effectué le travail sur les hommes. Alors que si je l'avais fait, j'aurais pu m'intéresser à eux aussi, à leurs « performances ». Parce que quand on creuse dans leur dossier, on passe à côté de tout un tas d'informations. Ensuite, après avoir vu le rôle des marchés matrimoniaux dans les trajectoires des femmes, je me suis intéressé à leurs conjoints. Si je refaisais une étude, peut-être que je m'intéresserais à l'usage que font les hommes de ces réseaux matrimoniaux et

comment eux aussi jouent la performance de l'homme djihadiste qui est attendue d'eux. Je ne réponds pas beaucoup à toutes ces questions, mais c'était vraiment très intéressant et ça donne à réfléchir.

En revanche, concernant la parole en prison, sur ta remarque sur la parole des prisonniers qui dit autre chose que ce que dit la parole des professionnels, je m'en suis rendu compte pas tant avec les TIS mais avec les RAD. Les RAD ont un discours d'une extrême violence sur les procès. En fait les RAD sont par définition des détenus condamnés pour autre chose qu'une infraction terroriste. Ce sont des détenus de droit commun qui se sont radicalisés le plus souvent en détention. Mais en prison ils suivent des programmes semblables à ceux des TIS. C'est-à-dire qu'ils ne supportent pas l'idée d'être placés en QER, d'être évalués. Ils parlent de camp de concentration de musulmans. Les RAD sont très, très violents alors que les TIS acceptent mieux, ils revendiquent ou reconnaissent leurs actes, etc. Mais les RAD, disent : qu'est-ce qu'on fait là ? Nous, on n'est pas des terroristes. Nous, on est des musulmans très pratiquants. D'accord, on a braqué une banque. Mais on paye pour ce qu'on a fait, mais on n'est pas des terroristes. Donc, qu'est-ce qu'on fait dans les quartiers terroristes ? C'est parfois très, très violent. J'ai fait avec une doctorante un entretien d'un RAD qui était quand même extrêmement choquant, qui disait, moi, j'attends qu'une chose, c'est de sortir, et puis après, je vais faire un carnage pour leur montrer ce qu'ils sont en train de construire en prison. Ils sont en train de nous radicaliser.

Je m'étais dit, ils sont très contents de nous rencontrer parce qu'ils s'ennuient en prison mais ils ne s'ennuient pas du tout. Dans les quartiers spécifiques, mais ils sont en activité permanente, sans compter les cinq prières quotidiennes. Donc, pour avoir deux heures d'entretien, si tu veux, en continu... C'est compliqué. En plus, pour entrer dans une prison, il faut y arriver bien avant le rendez-vous. Passer les portes, c'est très long. Avoir l'autorisation d'avoir un enregistreur, une fois sur deux, le type à la guérite ne sait pas que tu as le droit à un enregistreur. Donc, il appelle le chef d'établissement qui est en train de faire le tour des coursives. Bref, tout prend un temps absolument fou. Et donc, c'est très, très compliqué. Ils ont des cours de cuisine. Ils ont des cours de sport. Ça, tu ne vas jamais rater le sport. Ils ont les prières. Ils ont plein d'activités. Ils ont les entretiens avec les psys. Donc, en fait, ce sont des détenus qui sont très, très occupés. Ça, je pense que c'est une différence avec l'adhésion

classique. Aussi occupés et difficilement accessibles que des hauts fonctionnaires. C'était la première surprise.

## **Débat avec la salle<sup>1</sup>**

### **1ère question**

J'ai une première remarque, qui est à la fois sur le fond et sur la méthodologie, c'est que vous ne parlez pas des aumôniers. J'imagine qu'ils sont sources de connaissance pour vous ou du moins porteurs d'un regard original ? Les aumôniers, notamment en termes de culture religieuse, mais pas seulement, peuvent être une aide très précieuse pour ouvrir les portes, mettre en branle les raisonnements, renseigner sur des éléments démographiques, des manières de se comporter, etc. D'autant plus que vous n'avez pas fait d'ethnographie.

Sur la variable du genre ensuite, Romain parlait de la différenciation selon le sexe : un homme sur quatre et près d'une femme sur deux se disent convertis. Alors, les croisements épistémologiques - appartenance de genre, appartenance générationnelle, parcours religieux - prennent tout leur sens. Parfois, quand on se convertit, on cherche à mettre en place une stratégie matrimoniale. Je ne me marierai pas avec toi si tu ne convertis pas à l'Islam. Ça va dans les deux sens, et pour les deux sexes. N'y a pas là aussi un potentiel d'enrichissement, en croisant les différentes variables ?

Je me demande aussi si tous ces acteurs, ces actrices se disent djihadistes ? C'est bien encore une fois, la différence entre les deux, est-ce que si j'étais une femme, je dirais « djihadiste », « djihad », « militant du djihad », « participant du djihad », est-ce que déjà d'un, je formaliserais comme ça ? Et de deux, est-ce que le fait d'épouser un combattant, qui lui est à la fois djihadiste et homme, cela compte moins que djihadiste ? Cela peut avoir des conséquences sur la judiciarisation. Si un homme veut vivre en zone syrienne, le fait-il pour combattre ? Pas sûr. Ça peut être pour prendre part à un projet de société, tous les djihadistes ne sont pas forcément des combattants.

---

<sup>1</sup> Les personnes qui interviennent sont anonymisées.

J'ai une dernière question sur ces catégorisations qui objectivent, djihadiste mais aussi TIS (terroriste islamiste), RAD (radicalisés). Sont-elles légitimes à leurs yeux ? Quels sont les effets de l'intériorisation de ces catégorisations sur leur parcours carcéral, et post-carcéral, et sur la reconstruction de leurs trajectoires une fois qu'ils sont en interaction avec les chercheurs ? « Islamiste », c'est une catégorie de science politique, comme « séparatiste » dans un autre registre. Quels effets ont ces appellations sur la construction, l'auto-construction des individus ?

## **2e question**

Peut-être dans la foulée de ce que vient de dire M. On imagine qu'un tel suivi, une telle prise en charge est nécessitée par la prise en compte de la dangerosité de ces gens et pour éviter une sortie sèche<sup>2</sup>. Je me demande pourquoi auparavant on n'a jamais pensé à faire des MFR des médiateurs du fait culturel et républicain dans le cadre d'autres types de radicalités

## **Réponse de Xavier Crettiez**

Les aumôniers, je n'en ai jamais vu. Et j'ai été dans de nombreuses prisons. Il est vrai que je n'interviens que dans les quartiers spécifiques. Les aumôniers ne sont pas appréciés. En tout cas, ils sont peu sollicités. Ce qui d'ailleurs pourrait amener à une réflexion en complément des MFR qui, encore une fois, n'ont pas la même fonction que les aumôniers. Dans quelle mesure, ne serait-ce pas une bonne idée de faire entrer des aumôniers reconnus comme légitimes par les détenus eux-mêmes ? Mais dans ce cas-là, faire entrer des aumôniers « salafs » ! Alors là, évidemment, je ne suis pas sûr que la République soit d'accord... Ils l'ont fait en Grande-Bretagne.

Ceci dit, on a conduit des entretiens avec les 17 MFR quand on a fait le rapport d'évaluation. Dans leur fonction d'éducation à l'islam et à la réalité des textes, ils en viennent à parler véritablement religion, même si ce n'est pas leur cœur de métier. Mais dans les quartiers spécifiques, je n'ai jamais croisé un aumônier. Jamais. Ni un prêtre d'ailleurs.

---

<sup>2</sup> Sans aménagement de la peine.

J'ai eu le sentiment que la labellisation djihadiste était revendiquée par les TIS mais pas du tout par les RAD. Dans leur discours, ils peuvent dire « nous sommes djihadistes », mais ils ne disent pas tous : « nous sommes allés au combat ». Certains, sont allés au combat mais la majorité d'entre eux sont allés faire de l'humanitaire. C'est quand même plutôt leur discours, surtout, les prévenus qui sont tous allés faire de l'humanitaire. Ils sont allés sur zone parce qu'ils trouvaient absolument ignoble ce que l'armée d'Assad faisait aux femmes et aux enfants sunnites et donc, pour des raisons humanitaires. Évidemment, puisque leur procès allait arriver dans quelques jours, ou quelques mois.

Il y a de moins en moins de djihadistes en prison et on ne peut que s'en réjouir mais il y a tout un appareillage, une politique publique qui a été mise en place, pour eux. Qu'en est-il de celles-ci alors que le nombre de djihadistes baisse et que d'autres détenus apparaissent dans les prisons ? Que ceux-ci soient issus de l'ultra-droite ou de la grande criminalité.

Une centaine de détenus ont été placés à Vendin-Le Vieil et à Alençon-Condé sur Sarthe, dans les deux centres pénitenciers ultra-surveillés, qui étaient, auparavant, ceux où il y avait le plus de détenus djihadistes. L'adaptation va être difficile pour la pénitentiaire.

### **Réponse de Romain Sèze**

En 2012-2013, le débat sur la radicalisation commençait à émerger à la suite de l'affaire Merah et la garde des Sceaux d'alors, Mme Taubira, souhaitait augmenter le nombre d'aumôniers dans l'idée que puisqu'il y a toujours eu un déficit de recrutement des aumôniers musulmans pour les prisons françaises, ça permettrait des remontées d'informations, qu'ils utiliseraient un discours apaisant, etc.

Très vite, ces professionnels ont été pris entre cette double injonction qui les délégitimaient complètement, qui n'avait que des effets pervers. Le choix a été fait par l'administration pénitentiaire en 2015-2016 de cantonner les aumôniers à un travail proprement spirituel, à la demande des détenus. En revanche, pour faire de la déconstruction ou du contre-discours, on ferait appel à des gens qui n'interviennent pas sur un volet confessionnel. C'est pour cette raison qu'on voit moins d'aumôniers. Mais ce n'est pas pour autant qu'on en apprendrait moins de leur relation avec les personnes détenues concernées.

Sur l'ethnographie, on avait commencé par faire des entretiens sur des tout-petits groupes, comme pas mal de chercheurs. Puis nous nous sommes dit que c'était génial. Le quanti, très honnêtement, ce n'est pas du tout mon truc, mais il fallait des éléments pour pouvoir un peu cadrer le débat, raison pour laquelle on a fait ces enquêtes.

Il y a eu des campagnes d'entretien, il y a eu un traitement un peu quanti. Ce qui est toujours discutable. Moi-même, je suis très critique vis-à-vis du quanti en soi. Maintenant, les chercheurs doivent proposer ce travail d'ethnographie et peut-être que l'administration pénitentiaire l'autorisera sachant que cette dernière est, il me semble, l'administration la plus ouverte à la recherche.

La pénitentiaire a déjà deux services qui évaluent des demandes en fonction de critères distincts. Généralement, cela se fait avec bienveillance. Il y a des gens qui, dans cette salle, peuvent profiter de ces accès privilégiés.

Sur la question liée au statut matrimonial, c'est tout à fait ce que disait Coline, c'est évident que cela joue pour les femmes. Par conséquent, il serait intéressant de se poser un peu plus la question pour les hommes.

Sur la catégorisation. En entretien, terroriste, TIS, RAD, djihadiste, cela n'a aucun sens pour les musulmans qui ne s'approprient pas ces catégories jugées stigmatisantes. En revanche, comme le disait Xavier, ils peuvent tout à fait reconnaître leur implication, être dans des démarches revendicatives, en mobilisant des arguments souvent plus politiques que religieux, face à des professionnels. Mais les étiquettes ne leur conviennent pas. Soit ils se considèrent juste comme musulmans, engagés, soit ils veulent tourner la page, reconstruire leur vie et se défaire du stigmate pour le dire comme ça.

Et cela s'accompagne parfois même de démarches pour changer de nom parce que leur nom a été rendu public dans la presse

On m'avait commandé l'étude sur les femmes, en me disant que l'on souhaitait élargir un peu la stratégie. Je l'ai faite et on m'a demandé la même chose sur l'extrême droite. Le marché a été remporté, la recherche peut nous aider à construire cette politique. Il s'agit ici d'une recherche équivalente à celle faite pour les TIS mais sur les gens d'ultra droite (UD). Nicolas Lebourg en est en charge : l'idée est de mieux connaître cette



population carcérale (les UD) pour affiner la politique de prise en charge et les programmes de désengagement violent.

La politique avait commencé à évoluer, la question de se dire est-ce qu'on va motiver, mobiliser des psys, des MFR sous cette forme est inimaginable mais par exemple des personnes qui seraient comme des experts pour nous aider à décortiquer comment ces personnes se positionnent du point de vue idéologique, etc. Il s'agit ici de penser l'adaptation de la politique de désengagement à une autre public que les TIS : dans le cas des UD par exemple les MFR /Médiateurs du fait religieux) ne sont peut-être pas très utiles mais des MFR /Médiateurs du fait républicain » (sic) pourraient l'être

Quand j'ai quitté la pénitencière, c'était à l'étude. Ce qu'il en est désormais, je ne sais pas. Sous cette forme ça n'aurait aucun sens mais en tout cas il y a une dimension manquante à la prise en charge qu'il va falloir aborder.

L'administration pénitencière peut tout à fait recevoir des chercheurs même s'ils ne font pas d'enquête. N'hésitez pas à nous solliciter. Avant de postuler et de faire tout un long dossier.

### **3e question**

Je suis doctorante en science politique, je fais une thèse sur l'administration judiciaire. Vous avez parlé des vulnérabilités psychologiques des femmes et aussi de leurs antécédents judiciaires moins fréquents que pour les hommes. Est-ce que c'est quelque chose sur lequel vous avez enquêté, par exemple en entretien ? Vous avez aussi mentionné la hiérarchie et les tensions qui peuvent exister entre les professionnels. J'ai en tête l'article de Gilles Chanteraine et David Sheer<sup>3</sup>, il cite un moment où le directeur de la détention insiste pour trouver des éléments à charge contre un détenu. Est-ce que vous avez eu cette demande de la hiérarchie dans la pénitencière ? Quels sont les enjeux politiques autour de la production d'écrits ?

### **4e question**

Est-ce qu'il y a des différences d'une prison à l'autre ? Est-ce que le contexte a une influence ? Deuxièmement, il y a des gens qu'on a du mal à interroger en posant

---

<sup>3</sup> Enquête de Gilles Chanteraine, David Sheer et Marie-Aude Depuiset, « Enquête sociologique sur les quartiers d'évaluation de la radicalisation dans les prisons françaises », rapport pour la DAP, 2018 non publié, mais dont ils ont tiré plusieurs publications.

directement la question sur le djihadisme. Avez-vous essayé d'utiliser des méthodes différentes, des photos, des tests projectifs, des questions indirectes ? Sur le racisme, on arrive à des résultats intéressants lorsqu' au lieu de poser des questions fermées (proposant des réponses), on présente juste une photo de l'équipe de France, des Bleus, où il y beaucoup de joueurs d'origine africaine et on observe les réactions sans rien dire. Certains ne voient pas les Noirs, n'en parlent pas, d'autres qui ne voient qu'eux.

Est-ce qu'il ne serait pas intéressant, mais c'est une autre enquête, de comparer ceux qui ont basculé dans le djihad à ceux qui n'ont pas basculé ? Ou à ceux qui ont renoncé au djihad, qui sont sortis de prison, qui s'en sont sortis ?

### **5e question**

Est-ce que vous observez chez les professionnels qui évaluent une division sexuée du travail ? C'est-à-dire y-a-t-il des hommes et des femmes parmi les médiateurs ou seulement des hommes ?

### **Xavier Crettiez et Romain Sèze**

Il y a des femmes mais peu nombreuses.

### **Même intervenant**

Et parmi les psys ?

### **Romain Sèze**

Chez les psys, il y a les deux, mais majoritairement des femmes, et je pense que ça doit refléter la répartition par genre dans l'enseignement supérieur.

### **Même intervenant**

La tendance à psychologiser les engagements des femmes a-t-elle pu être abordée en entretien ?

### **Romain Sèze**

Je dirais les engagements des femmes et des hommes, parce qu'initialement, il s'était agi d'évaluer et de prendre en charge uniquement des hommes, et les psys étaient

déjà partis. On psychologise l'un et l'autre mais peut-être pas de la même façon, peut-être pas en insistant sur les mêmes leviers, le trauma sexuel et la famille, etc.

Les enjeux sur les écrits ne sont pas ceux-là. Je n'ai pas lu cet article de Gilles Chanteraine, et David Sheer<sup>4</sup>. Quand une personne arrive en détention, on évalue son niveau de dangerosité avec les éléments dont on dispose, pas via des éléments de renseignement. Mais on va savoir que telle personne, au vu de son passé, peut être extrêmement dangereuse. On va savoir qu'une personne rentre d'un parcours extrêmement tortueux, où elle s'est rendue coupable de nombreuses exécutions qu'on voit sur des vidéos, etc. On nous dit « Elle est charmante, mais attention parce que ça peut très mal se passer ». Et puis, quand on lui présente des professionnels, ceux-ci disent « Non, mais effectivement, on a quelqu'un qui nous ouvre la porte s'il fait chaud, qui nous tient la chaise, qui est extrêmement courtois, etc. Et ça laisse aussi dubitatif, j'imagine, les chefs d'établissement qui sont responsables de la sécurité de leurs agents et qui doivent insister pour dire « Essayez de me trouver un élément pour qu'on puisse un petit peu renforcer le régime de détention, pas nécessairement mettre la personne à l'isolement, mais au moins d'avoir une escorte un peu plus renforcée ». Parce qu'il s'agit de bonhommes de 2 mètres de haut qui ont fait la guerre pendant 5 ans et que si ça tourne mal, il faut quand même que l'escorte soit dimensionnée pour agir.

Parfois, des professionnels en responsabilité sont plus attachés à la lecture psy, à la lecture MFR et les MFR, bien que moins nombreux, ont du poids, ils sont très écoutés. Si bien que parfois, des expertises peuvent entrer un petit peu en confrontation les unes avec les autres. Que fait-on de ces confrontations ? Des zones de friction ? Comment les intégrer à l'évaluation ? Cela fait l'objet de discussions au sein de l'administration pénitentiaire et avec le pôle antiterroriste, avec les juges antiterroristes. On n'a pas les mêmes objets, on n'a pas les mêmes outils, on n'a pas les mêmes possibilités, et on est favorable à des options différentes, mais tout en trouvant des accommodements.

A propos de la manière d'interroger, lorsque on fait ses premiers entretiens, on pose

---

<sup>4</sup> Gilles Chanteraine, David Sheer et Marie-Aude Depuiset, « Enquête sociologique sur les quartiers d'évaluation de la radicalisation dans les prisons françaises », *op.cit.*

des questions bêtement et on se rend compte que ça ne marche pas du tout. Ensuite, on trouve de meilleures façons de les tourner. J'ai un guide d'entretien, et je coche ce que j'aborde, mais sans jamais l'aborder frontalement. Je ne vais pas demander « comment ça se passait à la maison ? », mais on trouve toujours une manière de le dire, mais peut-être en manquant un peu de méthode. Pour parler des photos, j'aimerais m'inspirer de ce genre de méthode, je suis intéressé de savoir comment et où je pourrais trouver des références qui pourraient nous alimenter.

### **Xavier Crettiez**

Mais en prison, ce n'est pas facile, parce que tu ne peux pas te déplacer avec beaucoup de choses. Déjà, tu n'as pas d'ordinateur, donc tu ne vas pas montrer des photos. Il faudrait les imprimer. Par ailleurs, il savoir que quand tu interrogues des prisonniers, et surtout ce type de prisonniers, ils mettent beaucoup de temps à comprendre pourquoi tu es là. Parce que le monde universitaire les ignore complètement. Plus c'est une discussion un peu fluide, à la limite un peu discussion de café, plus c'est facile. Si tu commences à mettre en place un dispositif, je pense que ça peut vite les effrayer. Encore une fois, ce refus de l'ignorance et ce culte du savoir, s'ils sont mis à défaut d'être des « sachants », ça peut les irriter assez fortement. Donc, il faut être un peu prudent.

Sur les différences entre prisons, oui, tu as complètement raison, il y a des différences. D'abord, les maisons d'arrêt sont des lieux de détention. Je me rappelle Perpignan, maison d'arrêt, 180 surveillants, un seul formé à la radicalisation. Il n'y avait pas beaucoup de détenus, mais il y en avait un qui était assez dangereux, assez amusant d'ailleurs. Un seul surveillant formé à la radicalisation et la plupart des autres étaient arabisants, d'origine algérienne, je pense. Quand j'ai discuté avec lui, il m'a dit « mais de toute façon, vous ne trouverez personne d'autre qui veuille y aller, parce qu'ici, à 80% ils votent RN »

Il était impensable de s'occuper d'islamistes pour ces surveillants. Je l'ai interrogé sur la façon dont il gérait le détenu au profil dur. La responsable de la détention m'a dit qu'ils l'ont mis dans une cellule avec un gitan et un bosniaque des milieux du crime organisé. On est à peu près sûr qu'il ne va pas les « contaminer ». L'homme était assez fin, assez subtil donc si on l'avait mis avec le petit rebeu de Perpignan, il y avait quand même un fort risque que ce beau parleur, puisse le « contaminer ». Donc là, en

gros, tu mets ensemble un détenu pour terrorisme avec des hommes du crime organisé qui vont lui foutre une baignée dès qu'il va vouloir arrêter le morceau de rap ou enlever du mur la photo d'une fille dénudée. Il y a d'autres façons de faire de la déradicalisation !

Il y a les maisons d'arrêt, les centres de détention, et puis il y a des prisons, en particulier Vendin-le-Vieil et Condé-sur-Sarthe, qui sont ultra sécurisées. C'est un peu l'enfer des djihadistes, ils disent tous leur peur de finir à Vendin ou à Condé.

### **Même intervenante**

Et hors de la prison ? Ceux qui ont un profil de délinquant tout à fait plausible et qui ne basculent pas ? On ne peut pas se limiter à ceux qui ont basculé !

### **Xavier Crettiez**

On pourrait presque faire une comparaison entre notre recherche et celle de Fabien Carrié et Laurent Bonelli<sup>5</sup>. Parce qu'ils ont travaillé sur des jeunes de PJJ (personnels de la protection judiciaire de la jeunesse) qui, pour la plupart, n'ont pas vraiment basculé.

### **Romain Sèze**

Il faut préciser que parfois les faits reprochés sont graves mais parce qu'il s'agit de mineurs, ils ne sont pas traités de la même façon. Dans l'échantillon de Bonelli, il y a quand même une fille de 13 ans qui a mis un coup de couteau dans l'abdomen d'un policier en criant Allahou Akbar. Mais là, nous avons un autre problème : qui va financer ces recherches ?

### **Xavier Crettiez**

Quels sont ceux qui n'ont pas basculé ? Comment les repères-tu ?

### **Même intervenante**

En étudiant la diversité des parcours à profil et conditions sociales égales.

---

<sup>5</sup> Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Seuil, 2018.

## **Un autre intervenant**

Ce n'est pas un peu ce qu'a fait Bartolomeo Conti<sup>6</sup>? On prend les caractéristiques socio-démographiques, on va chez la population cible et on regarde pourquoi ça prend ou ça ne prend pas ? C'est plus de la psychosociologie. Au sens où on s'intéresse aux personnes brisées.

## **6e question**

J'ai vu passer une typologie, les Polonais, les Espagnols, les délinquants....

## **Xavier Crettiez**

On trouve cette typologie dans le papier de la RFSP, on la détaille<sup>7</sup>.

## **7e question**

La question des quartiers amène sur le rapport au collectif. On voit les fratries de sang mais aussi les fratries de cœur créés par créés par des liens de loyauté amicaux du quartier. Quand ces personnes se retrouvent en prison, je suppose qu'il existe une surveillance des détenus par rapport à ce point ?

## **Xavier Crettiez**

C'est un enjeu essentiel en matière d'évaluation et de prise en charge.

## **Romain Sèze**

C'est un peu le cœur de l'activité, qui engage aussi beaucoup d'appréciations qui proviennent du renseignement pénitentiaire et dont on ne dispose pas. Mais cette dimension est assez négligée dans nos travaux, au niveau méso. Et à mon avis, la seule façon de la rattraper sur du public PPSMJ (Accompagnement des personnes placées sous main de justice ») en milieu fermé serait de conduire un travail un petit peu plus ethnographique pour savoir comment s'organisent ces relations et quels sont leurs effets réels.

---

<sup>6</sup> Regard sur le parcours des détenus radicalisés. Entretien avec Bartolomeo Conti, *Les Cahiers de la justice*, 1(1), 2025, pp. 141-147.

<sup>7</sup> Xavier Crettiez, Romain Sèze « Sociologie du djihadisme français. Analyse prosopographique des terroristes incarcérés » *Revue française de science politique*, 72/3, 2022, pp.265-285.

**Xavier Crettiez**

Ce que fait un chercheur comme Bruno Domingo, à Toulouse, qui travaille uniquement sur le réseau toulousain et les logiques de rattachement par quartier.